

Fonds volet glanage 2024

Objectif général

Ce fonds est destiné aux organismes collaborateurs du projet *Se mailler pour mieux manger* qui contribuent à une initiative de glanage dans la région de la Capitale-Nationale.

L'objectif du fonds est de fournir du matériel adéquat pour les initiatives de glanage existantes ou en démarrage. Nous souhaitons contribuer à augmenter les capacités de cueillette des denrées alimentaires et ainsi augmenter l'accès physique et économique à des aliments sains.

Dépenses admissibles

Seul l'achat de matériels de glanage neufs ou usagés est admissible, soit:

- De l'équipement de collecte et manutention tel que : diable, bac de rangement, chariot à roulette, manne aérée, chaudière de grade alimentaire, seau alimentaire, sécateur, harnais, escabeau, grande échelle, sacs de récolte et/ou de portionnement, harnais, table pliante, banc, protège-genoux
- Du matériel de mesure tel que : balance ou pesée

Exclusions

- Les dépenses effectuées avant le dépôt de la demande.
- La contribution à la location d'équipements.
- Le paiement de frais récurrents.
- Les frais de gestion liés à l'encadrement du projet ou de ressources humaines.
- Les frais relatifs à la TPS et TVQ (seuls les coûts avant taxes sont admissibles).

Dépôt d'une demande

La demande d'un organisme collaborateur au projet *Se mailler pour mieux manger* pour du matériel de glanage ne peut excéder 3000 \$.

Le fonds permet de recevoir des demandes en continu, à partir du 17 mai 2024 jusqu'à épuisement du fonds totalisant 21 800\$.

Les organismes collaborateurs doivent déposer une demande via le formulaire du demandeur (WORD). Vous devez :

- Préciser le besoin identifié.
- Préciser les dépenses envisagées.
- Compléter l'entièreté du formulaire du demandeur.

La demande sera analysée dans un délai d'un mois suivant le dépôt.

Attentes

Une fois la demande acceptée, l'organisme pourra procéder aux achats.

À titre de collaborateur au projet *Se mailler pour mieux manger*, vous devez :

- Précisez à qui est destiné le 1/3 du don du glanage.
- Promouvoir la Mobilisation régionale en saines habitudes de vie à titre de contributeur de vos initiatives.
- À la fin de la saison de glanage, fournir les quantités de denrées recueillies pour contribuer aux données du mouvement régional.

Réclamation

L'organisme devra fournir un formulaire de réclamation avec les factures d'achat pour obtenir le remboursement.

Vous avez une question ? Contactez-nous.

Coordonnées

Mariane Julien coordo@mobilisationshv.com | www.mobilisationshv.com

La Mobilisation est l'alliée privilégiée qui stimule et rassemble les forces vives des milieux pour améliorer les environnements favorables à la santé